

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 15

Artikel: A propos d'un "village suisse"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212054>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Poussant un soupir de soulagement, les pasteurs se mirent à trinquer, tandis que de leur côté les quêteurs laïques faisaient honneur à un authentique vin des Gonelles 1911.

Quand, au bout d'une heure ou deux, tout le monde se retira, le syndic fit remarquer au corps pastoral que les invités demeurés fidèles au pétillant vin de nos coteaux montraient par leur attitude pleine de dignité que descendre à la cave n'est pas nécessairement synonyme de se pocharder.

Cette démonstration on peut la faire bien souvent. Mais, s'ils savaient que du vin sans alcool, entra ce jour-là dans les caves de l'Hôpital, les prédécesseurs de M. Gaudard dans la charge d'abbé de la Confrérie des vigneron ne se retourneraient-ils pas dans leur tombe ? Nous ne serions pas étonné d'apprendre qu'on se proposât d'interpeller la municipalité sur ce sacrilège. Chez les catholiques, quand une église est profanée, on ne peut y reprendre les cérémonies du culte qu'après avoir procédé à une purification dénommée la « réconciliation ». Nos lecteurs ne pensent-ils pas que les caves de l'Hôpital devraient, elles aussi, être « réconciliées » dans l'antique foi des bons vigneron.

V. F.

La semaine d'un « panné ». — Un jeune Vaudois, en pension à l'étranger et dont le portemonnaie souffre de la crise, écrit la lettre suivante à ses parents.

« Mes chers parents, — Je vous écris aujourd'hui, lundi, par le courrier qui partira demain mardi. Ma lettre arrivera mercredi dans le canton de Vaud et vous l'aurez jeudi ; vous m'adresserez de l'argent vendredi ; sinon je pars samedi pour être auprès de vous dimanche. »

ON PRÉDZO

(Patois d'Aigle.)

L'avait pequâ et liair on chômo,
Tanta Susenne, ein son couerti,
Dévânt de prédzi à se-n-omo
Ein l'ai desein : Djan, me-n-ami,
Te fé lui lous dzor la navéta
Di lous Amis à la Cométa !

Se n'airet pas houai na demeindze,
Se n'airet la bouena façon,
Tè té saras latscha la reindze,
T'aras dza quitta la maison
Por fér' oncora la navéta
Di lous Amis à la Cométa !

Le matin, i le vouai preu crairet,
On ierro pœu férêt pliési ;
Quatr'u fin te lous pœu prœu bairet,
Mé n'ubllia pas de l'assoï
Ein fassein todzor la navéta
Di lous Amis à la Cométa !

Por évitâ lou mau d'estoma,
I le tegnio d'on médecin,
Apré dina jamé na pomma
Ne vaut quoquiert ierro dé vin ;
Mé te fé todzor la navéta
Di lous Amis à la Cométa !

A la veilla, quoquiert gotette
Baillon du cœur, i le vouai bin ;
I ne conto pas té quartette,
Bais-lé, mon Djan, épouai t'ein vin
Sein férêt todzor la navéta
Di lous Amis à la Cométa !

La né, mon Djan, réduit-té d'eura,
I saï sodzett' à m'einnoï ;
I dévindrai na tzanta-pllieura
Se faut l'atteindret et bréci
Peindein que te fé la navéta
Di lous Amis à la Cométa !

Feudrai étret de pâta d'andze
Por que cein ne baillâ souci.
Mon petiou Djan, va, crai-mé, tzandze
Et dé bouen'eura vin dremi
Sein férêt de né la navéta
Di lous Amis à la Cométa !

DULEX-ANGERMOZ

IL Y A PROGRÈS, POURTANT !

On dit souvent que nous ne valons pas nos ancêtres. C'est possible. Nous avons, malheureusement, perdu bien des qualités que l'histoire nous fait encore admirer chez eux, et justement. Mais nos ancêtres avaient aussi leurs défauts, entre autres, à certaine époque, celui de faire trop bon marché, vraiment, de leur liberté. Nous en sommes plus jaloux, en ce temps-ci, surtout. Et ce n'est pas dommage.

Les hasards d'une petite partie de « bouquinage » nous remettent sous les yeux l'adresse que le Conseil de la ville de Vevey adressa à LL. EE. de Berne, après la noble tentative de Davel. Ce n'est pas édifiant. On sait, au reste, que la plupart des conseils des villes du Pays de Vaud, celui de Lausanne en tête, ne se montrèrent pas plus brillants.

Rappelons donc, à titre de curiosité, ce qu'écrivait le Conseil de Vevey. On le peut d'autant mieux que d'ici six jours, le 14 avril, ce sera le 113^{me} anniversaire de l'entrée du Pays de Vaud, comme canton, dans la Confédération helvétique, et que, dix jours plus tard, le 24 avril, il y aura 193 ans que Davel expia sur l'échafaud de Vidy, sa téméraire tentative.

Voici l'adresse du Conseil de Vevey à LL. EE.

« Le Conseil de la ville de Vevey, très humbles serviteurs et fidèles sujets de VV. EE., ayant appris avec une grande horreur la noire et perfide entreprise du major Davel, qui s'est découverte à Lausanne, prennent la liberté de témoigner à VV. EE. la vive douleur qu'ils ressentent d'apprendre que des sujets de VV. EE. soient assez malheureux que de penser et d'entreprendre quelque action qui tende à la désobéissance et à la rébellion envers un souverain aussi doux et aussi sage que VV. EE. En même temps, le dit corps du Conseil, animé de zèle, de fidélité et d'attachement pour VV. EE. et pour leur service, prennent la liberté de les assurer qu'ils sont tous prêts, aussi bien que toute cette bourgeoisie, de consacrer leurs biens et leurs vies pour le service de VV. EE. et pour se conserver sous une aussi heureuse domination. — Priant le Seigneur qu'il dissipe les machinations des ennemis de VV. EE., qu'il préside dans leurs déliérations, et qu'il répande ses plus précieuses bénédictions et la paix dans les Etats de VV. EE., et sur les illustres membres de l'Etat qui le composent. »

Le brave garçon ! — Un jeune garçon de la campagne, qui jamais encore n'était sorti de chez lui et de caractère timide, est invité à venir quelques jours à Lausanne, chez une tante.

Un soir, invité à passer la soirée dehors, sa tante lui donne une bougie pour descendre l'escalier, non éclairé.

Arrivé au bas, notre garçon souffle sa bougie, remonte à tâtons les cinq étages :

— Voici, tante, je te rapporte la bougie, au cas que d'autres personnes en aient besoin.

On babelladzo pou dandzeraô.

Vo sèdè que dein noutrè z'eglises dè veladzo, lè z'homo sont d'on coté et lè fennès dè l'autro. Ora, ne sé pas que y'avâi l'autra demeindze que tracassivè on part dè citoyens ; mâ tandi lo prédzo, lo menistrè, qu'est un bocon bernican, oût que cauquon dévezavè, et, ein se véreint contrè lè bancs dâi fennès, y a demandé qu'on sè câsai. La Rosette a Rodo, qu'est prâo tabousse et que crâi que lo menistrè la vouâite, lâi fâ :

— N'est pas no, monsu lo menistrè, l'est clliâo z'homo !

— Oh ! eh bin, tant mi, repond lo menistrè, cein sara pe vito fini !

LE PRINTEMPS

Les vers que voici datent d'avril 1884. Ils ont été publiés dans le *Don Quichotte*, sous la signature de Ch. Gilbert-Martin. La France bataillait alors contre les Kroumirs. Qu'était-ce, à côté de la conflagration actuelle ? Ces vers ne sont-ils pas doublement de saison ?

Ce n'est plus, en ce temps morose,
Le Printemps style Pompadour,
Joli comme un bouton de rose,
Enrubanné comme un amour ;

Ce n'est plus le blondin qui joue
Dans les prés avec un chevreau,
La lèvres rieuse, et la joue
Peinte par Monsieur Bouguereau ;

Ce n'est plus l'Avril qui habille
Avec l'écho jaseur des bois,
Et qui guide sous la charmillie
Les amoureux en tapinois.

Le Printemps, en cet an de grâce,
Porte de la barbe au menton,
Et, corbleu ! d'une voix de basse
Commande aux feux de peloton.

Un rude souffle de bataille
Emporte Zéphyr alarmé.
Pour frapper d'estoc et de taille
Le dieu des roses s'est armé.

Contre les Kroumirs en maraude
Le Printemps s'équipe, et Phébus
Sous ses rayons de pourpre chaude
Fait pousser des moissons d'obus.

L'instant est venu d'en découdre.
Tant pis pour les mères en pleurs.
Les âcres parfums de la poudre
Se mêlent aux parfums des fleurs.

Tyrceis, qui tout à coup se cabre,
Echange, comme un vrai luron,
Sa houlette contre un grand sabre
Et ses pipeaux contre un clairon.

Le rossignol, devenu brave,
Et prix d'un belliqueux élan,
Au lieu de sa note suave,
S'essaie à chanter *Rataplan*.

Un corbeau traverse l'espace,
Flairant de sinistres repas,
Et, d'un ton guilleret, croasse :
« On me met le couvert là-bas ! »

Ce n'est que combats et fanfare.
Enfin, ce Printemps en courroux,
A tout l'air du général Farre,
Moi, j'aimais autant l'autre. — Et vous ?

A PROPOS D'UN « VILLAGE SUISSE »

A cette heure tragique de l'histoire du monde où, par contre coup, nous nous chamaillons entre Suisses ; où nous discutons et polémiquons, beaucoup trop, à vrai dire, sur ce qu nous unit et ce qui nous divise ; où des personnes dont le scepticisme est par trop complaisant parlent déjà — quel grand mot ! — de la fin de la Suisse, rappelons quelques lignes de Samuel Cornut.

Elles furent écrites, ces lignes, au commencement de 1900, à l'occasion de l'édification du « Village Suisse » une des attractions de l'Exposition universelle qui eut lieu à Paris, cette année-là.

Après avoir mentionné plusieurs des objections qui, non sans raison, certes, furent faites à ce projet, Samuel Cornut, dans la *Gazette*, terminait ainsi une description du Village suisse à Paris, dont il venait de visiter les chantiers.

« Je ne puis donner ici que mes impressions, non point un jugement : l'œuvre immense est loin d'être achevée, et il faut, pour la deviner sous les échafaudages, à la fois quelque imagination et les souvenirs de l'Exposition de Genève. Toutefois, je crois qu'on peut dores et déjà donner tort à ceux dont le patriotisme ou les convictions artistiques prennent l'alarme : ce n'est

sera pas là la « Suisse d'opéra-comique » dont un artiste me parlait encore récemment.

» J'ai eu réellement, à la vue des vieux mazots moulés sur ceux de Zermatt, au pied de leurs rochers aux pittoresques dentelures, à la fois un plaisir et une émotion qui seront, je l'espère, partagés par des milliers de personnes. On souffre, sans doute, à la pensée des cohues de badauds qui ne trouveront là qu'un prétexte à faire « des blagues ». Mais cette même perspective n'a jamais empêché l'artiste le plus intransigeant d'exposer sa peinture ou sa sculpture. Je fais ce rapprochement avec d'autant moins de scrupule qu'il ne s'agit pas, ici, d'un simple trompe-l'œil, mais d'une œuvre d'art à sa manière ; une idée se dégage du Village suisse : c'est qu'en dépit des mille diversités et même des mille disparates qui distinguent nos cantons, nos races, nos religions, nos langues, nos architectures, nos costumes, il y a moyen de réconcilier tous ces désaccords moraux ou pittoresques en une harmonie supérieure qui n'est pas seulement une idée, une aspiration de rêveur, mais qui peut se traduire objectivement, éclater aux yeux aussi bien qu'aux esprits. Cette unité nationale, dont le Village suisse à Genève a déjà fait la preuve, le Village suisse à Paris la confirmera sans aucun doute, et pour nous et pour l'étranger : outre le plaisir que nous donnera ce spectacle pittoresque, il valait la peine, n'est-il pas vrai ? de symboliser dans cet ingénieux et gigantesque moulage, pour mieux la graver dans nos cœurs, la grande idée que Schiller a, de son côté, exprimée en un seul vers :
Wir wollen sein in einzig Volk von Brüdern. »

A CEUX QUI DEMANDENT CONSEIL

BENJAMIN Franklin contait l'apologue suivant à son ami Jefferson qui se dépitait des modifications nombreuses apportées en 1776 par les députés au Congrès, au projet de déclaration d'indépendance des Etats-Unis.

— « Mon ami, disait Franklin, du temps où j'étais imprimeur à Boston, un chapelier ouvrit sa boutique. Il avait pour enseigne un grand chapeau rouge et au-dessus de la porte se proposait de mettre cette inscription :

John Thompson, chapelier, fait et vend des chapeaux, au comptant.

Il demanda conseil à ses amis.

— C'est bien, lui dit le premier auquel il s'adressa, mais il y a un mot de trop, le mot : *chapelier*. Puisque vous vendez des chapeaux, il est évident que vous êtes chapelier.

Thompson effaça le mot superflu.

— C'est très bien, dit un second, mais pourquoi y a-t-il : *au comptant* ? Refuseriez-vous de vendre à crédit si une personne solvable vous le demandait ?

On enleva les mots : « au comptant ».

— *Fait des chapeaux !* qu'importe au public que vous fabriquiez des chapeaux ? observa un troisième. Mettez seulement : « John Thompson vend des chapeaux ».

On fit effacer les mots en cause.

— Pourquoi donc mettre : *vend des chapeaux* objecta enfin un quatrième ami. Quelqu'un pense-t-il que vous les donneriez pour rien ?

« De l'enseigne, en fin de compte, il ne reste que le grand chapeau rouge et le nom de John Thompson. »

Avis aux quémardeurs de conseils.

Au restaurant. — Le patron de l'établissement fait une tournée dans la salle.

— Voyez, ce bifteck, dit un client, il est si dur, que je ne puis le couper.

— Garçon, s'écrie le patron, un autre couteau à Monsieur.

A la cible B. — C'était aux Casernes un de ces jours derniers, lors de la grande mobilisation des tireurs *aptles* ou *inaptles* au tir, selon la formule officielle. Se présente un petit jeune homme, trapu, les jambes à *traclette*. L'officier l'interpelle :

— Vous savez tirer ? Faites-vous partie d'une société ?

— Oui, mon capitaine.

— Appelez moi lieutenant, ce sera plus juste.

— Oui, mon lieutenant.

— Bien, suivez-moi au stand. Epaulez-moi ce fusil et tirez sur la cible B, vis-à-vis de vous.

Le *traclet* commence à transpirer à grosses gouttes, malgré la température relativement basse. Il s'accroupit dans la position d'Hercule aux pieds d'Omphale. Il paraît si peu solide sur ses jambes qu'un capitaine, un véritable celui-là, qui vient voir ce qui se passe, se baisse à son tour, les bras élargis, juste à temps pour l'empêcher de tomber au moment où il a lâché son coup.

Alors le lieutenant :

— Et vous faites partie d'une société ?

— Oui, mon lieutenant.

— De laquelle ?

— De la société de chant, mon lieutenant.

« JE RESTERAI GARÇON »

Les vers que voici, dont l'auteur nous est inconnu, ne sont pas d'aujourd'hui. La crise économique actuelle leur redonne quelque crédit, encore que la cause du célibat ne soit, certes, point facile à défendre.

Le célibat, je l'avoue à ma honte,
C'est l'égoïsme impuissant et moqueur,
Et, cependant, c'est le sort que j'affronte
Contre mon goût, ma raison et mon cœur
Car du ménage, au train dont vont les choses,
Rien que le mot me donne le frisson ;
Je trouve trop d'épines à ses roses.
Voilà pourquoi je suis resté garçon.

Certes, l'hymen est le rêve du sage,
Le vrai bonheur d'aimer est d'être deux ;
Mais quand on songe aux frais de blanchissage,
Ce rêve-là devient un songe creux ;
Sur sa toilette on choisit sa future,
Sa beauté vaut la robe et la façon ;
En négligé je veux voir la nature.
Voilà pourquoi je suis resté garçon.

Ma prétendue est une Mélusine
Aux doigts de fée, au cœur d'or, me dit-on.
Mais ce lutin fait-il bien la cuisine ?
Cet ange pur sait-il coudre un bouton ?
Le bien moral n'exclut pas le physique,
Du piano seul, hélas ! on prend leçon.
Je ne tiens pas à mourir en musique,
Voilà pourquoi je suis resté garçon.

On verrait moins de vieilles demoiselles,
Plus d'épouseurs et de couples aimants
Si l'on baissait le luxe de nos belles
D'autant qu'on voit hausser les logements.
Où pourrions-nous nous caser sur la terre
S'il nous venait le moindre nourrisson ?
J'aurais congé de mon propriétaire.
Voilà pourquoi je suis resté garçon.

L'amour, dit-on, est une loi fatale,
On s'aime après, cela se voit souvent ;
Mais moi, je dis, au nom de la morale,
Qu'il est plus sûr de s'adorer avant.
Mais se charmer, n'est plus notre système,
Des écus seuls on estime le son.
Moi je voudrais qu'on m'aimât pour moi-même.
Voilà pourquoi je suis resté garçon.

La plliace de l'idhie. — On bin boun' homme, que l'è de la societa po fèrè passà lo goût daò vin, l'arreve l'otrhi à Maodon et se met à comptà lè pinté.

— E-t-e portant possiblio d'avai atant de cabarets que cein, que fè à n'on bordzai. L'èin foudrà l'cllioure bounadrà.

— Vaidè-vo, monsu, l'ai repond l'autro, n'èin

a pas plliè qu'à Losena. Et n'èin ice dai gros marzi, dai grantè fàirè, et faut pouai abréva tot stu mondo. Et poui, vaidè-vo onco, tzi no, on n'àmè pas l'idhie, on ne sein sè que po rincè lè verros.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

7

JEAN DE BROGNY

(Traduit de l'allemand par J. ZINK.)

Il est superflu d'ajouter que, dès cet instant, la pauvreté de Rouilly cessa. Non seulement, le cardinal fit le nécessaire pour l'arracher à son indigence du moment, mais il lui apprit aussi qu'il serait bientôt nommé évêque de Genève et que si Romilly voulait accepter la place de gouverneur du palais épiscopal, elle lui était assurée. Romilly accepta avec joie et reconnaissance. Le lendemain, il reprenait avec son fils la route de Genève, impatient de porter à sa femme la nouvelle de son bonheur. Tout arriva comme le cardinal l'avait annoncé. Ce dernier devint évêque de Genève et Romilly gouverneur du palais épiscopal.

Le cardinal, une fois installé, fit construire la chapelle des Macchabées, sur les murailles de laquelle on voyait son portrait, lorsqu'enfant il gardait les bestiaux, car jamais Jean de Brogny n'eut honte de son humble origine, et il voulut en laisser un monument durable à la postérité et prouver que l'étude, le talent et la persévérance peuvent conduire un homme aux plus hautes dignités, quelle que soit sa famille et son origine.

FIN

Lamentations d'un amoureux.

Fallait-il que je m'enflammasse
Pour que vous me glaçassiez !
Fallait-il que je vous aimasse
Pour que vous me méprisassiez !
Fallait-il que je vous suivisse
Afin que vous me quitassiez !
Et qu'à vos genoux, je me misse
Pour que vous me rebuttassiez !

Un sans-cœur. — Une pauvre femme, alitée depuis longtemps, n'avait d'autre entourage et d'autres soins que ceux de son mari, un homme au cœur de pierre.

La malheureuse, sentant son mal empirer, avait supplié son mari d'appeler le médecin. Il avait toujours renvoyé, par avarice, sans doute. L'autre jour, la malade, à bout de forces, renouvela ses supplications.

— Samuiet !... Samuiet !... te ne vaò don pa alla queri on màidecin ?

— Kaise-té, foula, avoué ton màidecin ; quand faut mourì, faut mourì !

Grand-Théâtre. — Spectacles de la semaine : Samedi, 8 avril, Tournée Gréta Prozor : *Les Revenants*, pièce en 3 actes d'Ibsen. — Dimanche 9, *La Vie de Bohème*, opéra comique en 4 actes, musique de Puccini. — Mardi 11, *La Tosca*, opéra comique en 3 actes, musique de Puccini. — Mercredi 18, Tournée Baret : *L'oiseau blessé*, avec M^{lle} Lavallière. — Jeudi 13, *Mireille*, opéra en 4 actes et 5 tableaux, musique de Gounod. — Vendredi 14, *Rigoletto*, opéra en 4 actes, musique de Verdi.

Kursaal. — Spectacles de la semaine : Ce soir, samedi, *Les Dragons de Villars*. Demain dimanche, en matinée, *La Poupée*, musique d'Audran. En soirée, *La Fille du Tambour-Major*, musique de Offenbach.

Rédaction : Julie MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.